



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Service Foncier et Patrimoine

Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Vanessa TORRELLI
Chef du Service Patrimoine et Foncier

Affaire suivie par Vanessa TORRELLI
Chef du Service Patrimoine et Foncier

DECISION MUNICIPALE N° 2024/176/A.J.



25 NOV. 2024

DECISION

Le Maire de TOULON soussigné, Madame Josée MASSI,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du 3 Mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, ayant notamment délégué au Maire en exercice le pouvoir de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

Vu l'arrêté n° 23/AR/55 du 3 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY quant aux décisions,

Considérant que la Ville de Toulon est propriétaire de locaux situés à Toulon (83100), 1719 Vieux Chemin de Sainte Musse,

Considérant que le Centre Social de Toulon Est (CST) occupe les lieux par convention en date du 4 mars 2013.

Considérant que le théâtre Liberté, dans le cadre du projet « Quartiers en liberté », a sollicité la Ville pour la mise à disposition desdits locaux sur une période déterminée,

Considérant que ledit projet s'inscrit dans la stratégie culturelle de la Ville qui est de :

- favoriser la culture pour tous et d'aller au-devant des publics
- privilégier l'échange avec les habitants, la découverte et l'initiation à des pratiques culturelles
- développer des projets permettant la découverte des équipements culturels de la Ville et de développer l'intérêt pour la culture des habitants

Considérant que dans le cadre de ce projet, la Compagnie Basinga (art du funambule) interviendra dans le quartier de Sainte Musse, du 22 novembre au 8 décembre, date de la représentation de fin de résidence,

Considérant que la résidence est ouverte aux habitants de tout âge sous forme d'ateliers autour de l'initiation au funambulisme, de la création de personnages, de costumes, d'un accompagnement musical du spectacle final,

Considérant que le CST, actuel occupant des lieux, est parfaitement informé de cette demande et accepte de libérer les locaux le temps d'intervention et de réalisation du projet,

Considérant que les objectifs de l'association étant en parfaite adéquation avec ceux de la Ville, il convenait d'établir une convention afin de préciser les conditions de cette occupation,

DECIDE

DE CONCLURE avec l'Association « Les Centres Sociaux de Toulon » dont le siège social est sis à TOULON (83200), 119, chemin du Temple, représentée par sa Directrice Générale, Madame Line CATHELAIN et l'Association Théâtre Liberté dont le siège social est sis à TOULON (83000), Grand Hôtel, Place de la Liberté, représentée par son Administratrice, Madame Sarah BEHAR, une convention tripartite portant mise à disposition à titre précaire et révoquant d'un immeuble communal sis à TOULON (Var), 1719, Vieux Chemin de Sainte Musse.

Cette mise à disposition est consentie à titre précaire et révoquant du 22 novembre au 9 décembre 2024 au matin.

Elle ne se renouvellera pas par tacite reconduction.

En considération du but poursuivi par le Preneur, la Ville lui consent une mise à disposition gratuite.

Cette mise à disposition correspond à un prorata de valorisation annuelle évalué à 246.67 €.

En considération du but poursuivi par le Preneur, la Ville prend à sa charge les frais de fonctionnement.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 25 NOV. 2024

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 25 NOV. 2024

PUBLIE LE 25 NOV. 2024



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE N.2024/176/AJ - Conclusion avec l'Association " Les Centres Sociaux de Toulon " dont le siège social est sis à TOULON (83200), représentée par sa Directrice Générale, Madame Line CATHELAIN et l'Association Théâtre Liberté dont le siège social est sis à TOULON (83000), Grand Hôtel, Place de la Liberté, représentée par son Administratrice, Madame Sarah BEHAR, d'une convention tripartite portant mise à disposition à titre précaire et révocable d'un immeuble communal

Date de transmission de l'acte : 25/11/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 25/11/2024

Numéro de l'acte : DECI2024176AJ ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20241125-DECI2024176AJ-AR

Date de décision : 25/11/2024

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.3. Locations